

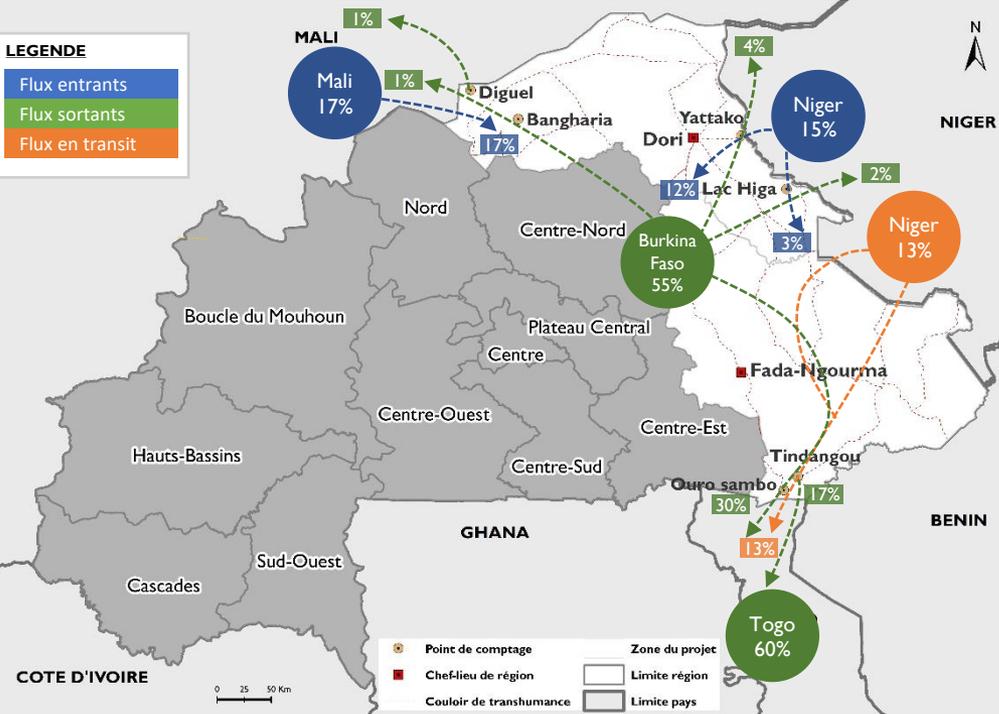
**DTM**

# SUIVI DES MOUVEMENTS DE TRANSHUMANCE (TTT) BURKINA FASO - MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS

TABLEAU DE BORD #1

Collecte de données: Septembre 2019 – Janvier 2020

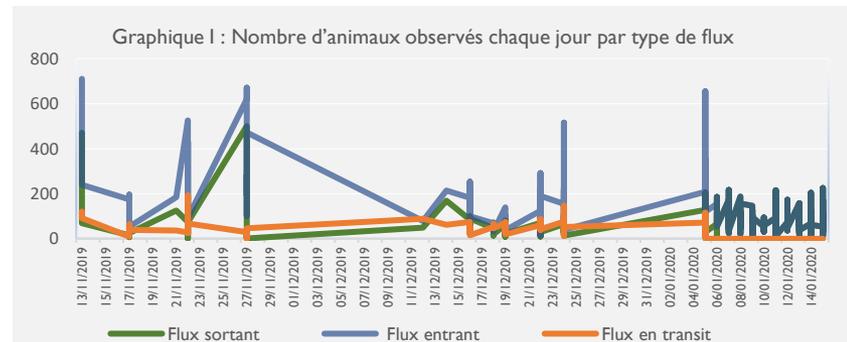
Date de publication: Avril 2020



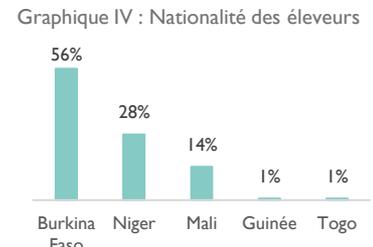
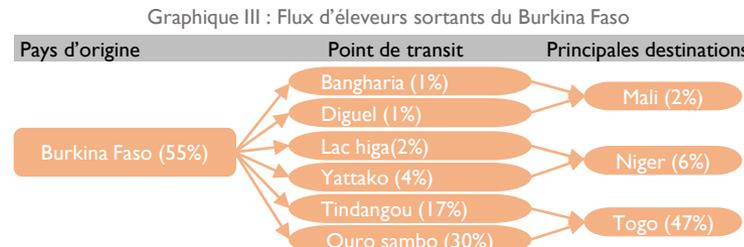
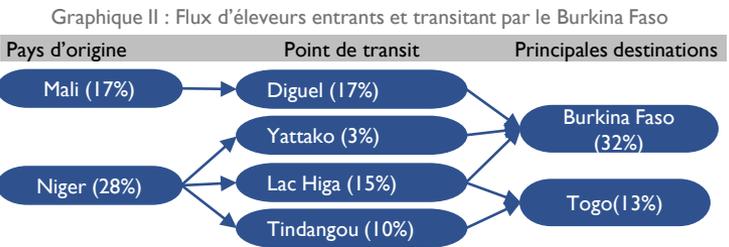
L'OIM, au travers de sa Matrice de suivi des déplacements (DTM), travaille avec le Réseau Bilital Maroobe (RBM) et ses antennes d'organisations d'éleveurs (CRUS et RECOPA) pour faire le suivi des mouvements de transhumants au Burkina Faso, dans le but de mieux comprendre les dynamiques et caractéristiques des mouvements de transhumance internes et transfrontaliers. Outre un outil de comptage, un système d'alerte précoce est également mis en place dans le but de prévenir les conflits potentiels générés par ces mouvements. Le projet est mis en œuvre dans la région de l'Est et du Sahel au Burkina Faso.

Un travail de cartographie est conduit au préalable avec les acteurs locaux pour identifier des points stratégiques d'entrée, de sortie et de transit par lesquels passent les éleveurs transhumants. A chacun de ces points, des enquêteurs recueillent des informations sur le nombre et le profils des éleveurs transhumants et de leur bétail, ainsi que sur leur provenance et leur destination. Ils émettent également des alertes pour des événements pouvant conduire à un conflit. Au Burkina Faso, cinq points de suivi ont été identifiés dans les localités frontalières avec le Togo, le Mali, le Niger et le Bénin: **Diguel**, **Lac Higa** et **Yattako** situées dans la région du Sahel et **Ouro-Sambo** et **Tindangou** dans la région de l'Est.

Ce tableau de bord présente les résultats des données collectées sur les cinq points de comptage de **septembre 2019 à janvier 2020**, lors de la période de transhumance liée à la **saïson sèche**, qui mène les éleveurs des pays sahéliens (Mali, Niger, Burkina Faso) vers les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (Togo, Bénin, Ghana). Cette collecte s'est concentrée sur les mouvements vers le Togo.

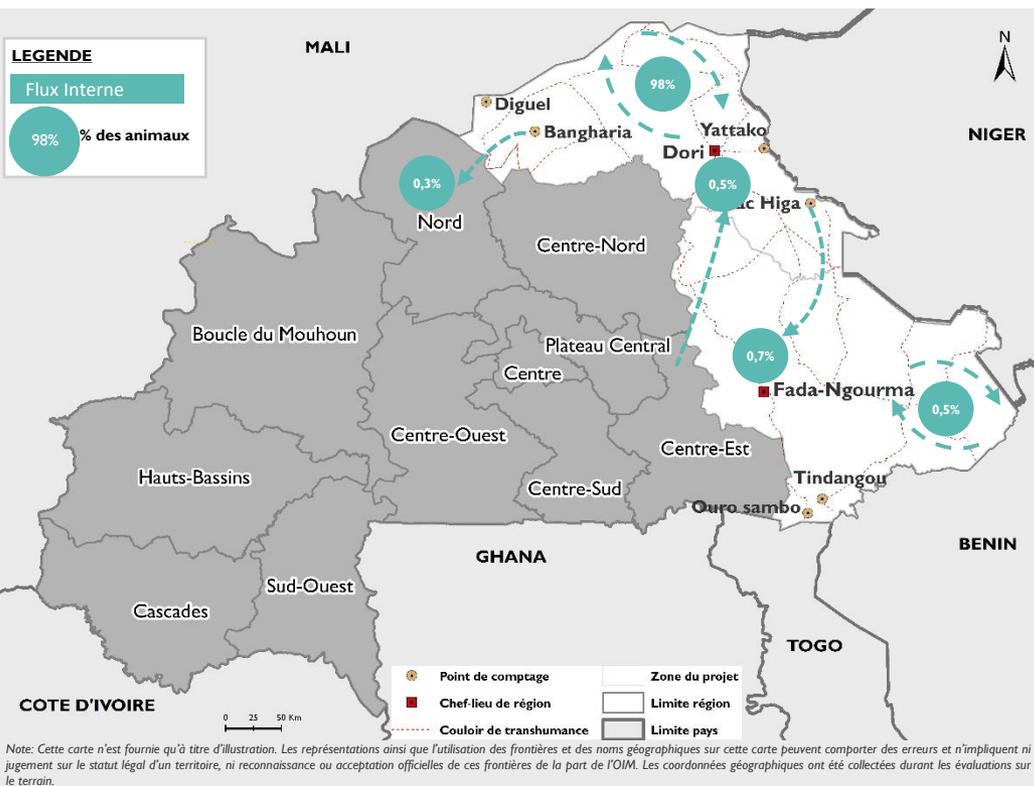


Note: Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Les coordonnées géographiques ont été collectées durant les évaluations sur le terrain.



**ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)**  
 Contact: [bfinformationunit@iom.int](mailto:bfinformationunit@iom.int) <https://displacement.iom.int> <https://dtm.iom.int>  
 Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit: "Source: Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".

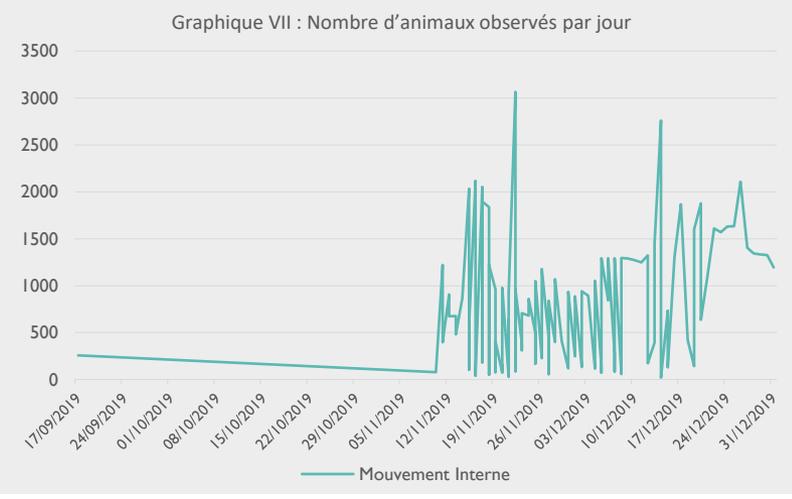
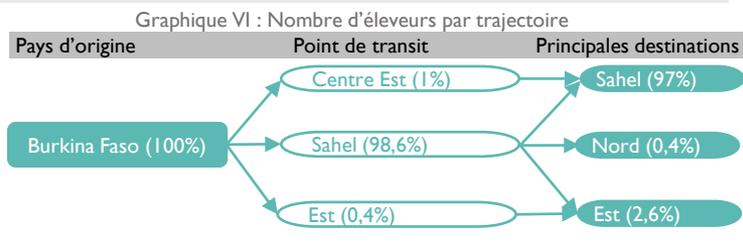
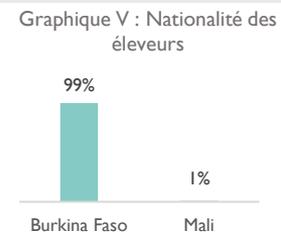


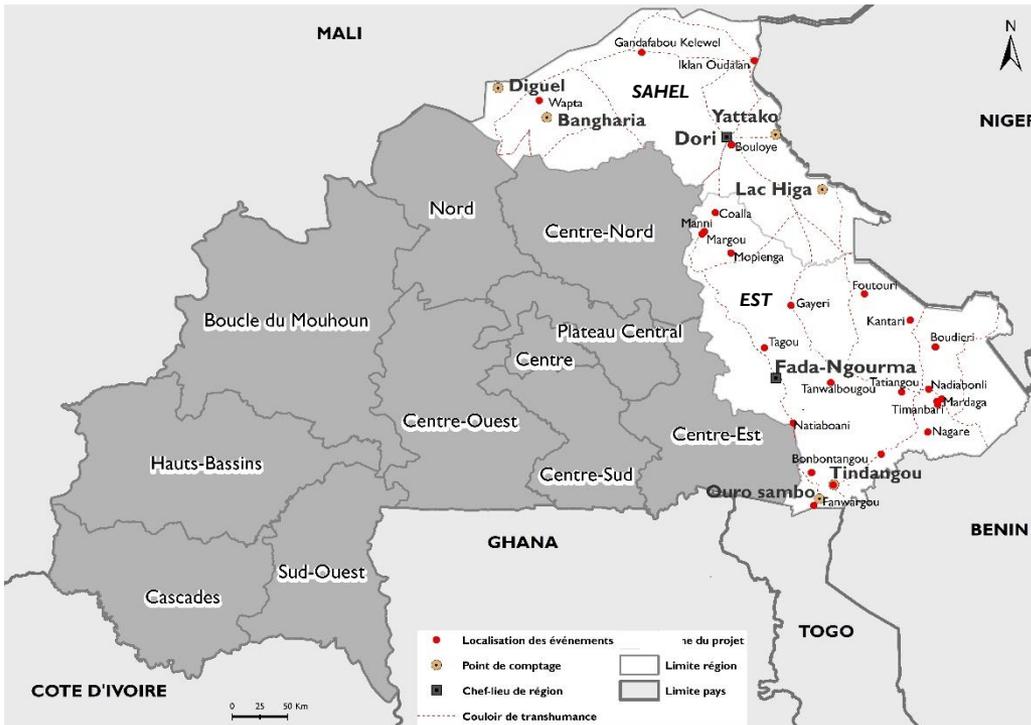


L'OIM, au travers de sa Matrice de suivi des déplacements (DTM), travaille avec le Réseau Bilateral Maroobe (RBM) et ses antennes d'organisations d'éleveurs (CRUS et RECOPA) pour faire le suivi des mouvements de transhumants au Burkina Faso, dans le but de mieux comprendre les dynamiques et caractéristiques des mouvements de transhumance internes et transfrontaliers. Outre un outil de comptage, un système d'alerte précoce est également mis en place dans le but de prévenir les conflits potentiels générés par ces mouvements. Le projet est mis en œuvre dans la région de l'Est et du Sahel au Burkina Faso.

Un travail de cartographie est conduit au préalable avec les acteurs locaux pour identifier des points stratégiques d'entrée, de sortie et de transit par lesquels passent les éleveurs transhumants. A chacun de ces points, des enquêteurs recueillent des informations sur le nombre et les profils des éleveurs transhumants et de leur bétail, ainsi que sur leur provenance et leur destination. Ils émettent également des alertes pour des événements pouvant conduire à un conflit. Au Burkina Faso, cinq points de suivi ont été identifiés dans les localités frontalières avec le Togo, le Mali, le Niger et le Bénin: **Diguel**, **Lac Higa** et **Yattako** situées dans la région du Sahel et **Ouro-Sambo** et **Tindangou** dans la région de l'Est.

Ce tableau de bord présente les résultats des données collectées sur les cinq points de comptage de **septembre 2019 à janvier 2020**, lors de la période de transhumance liée à la **saison sèche**, qui mène les éleveurs des pays sahéliens (Mali, Niger, Burkina Faso) vers les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (Togo, Bénin, Ghana). Cette collecte s'est concentrée sur les mouvements vers le Togo.





Note: Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM. Les coordonnées géographiques ont été collectées durant les évaluations sur

**Utilisation des alertes**

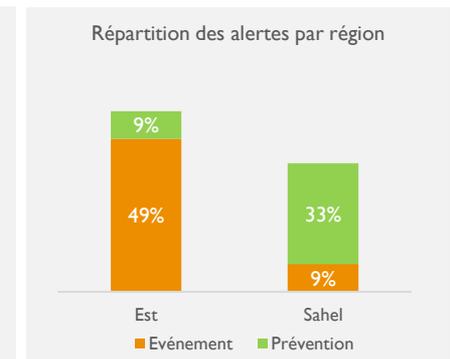
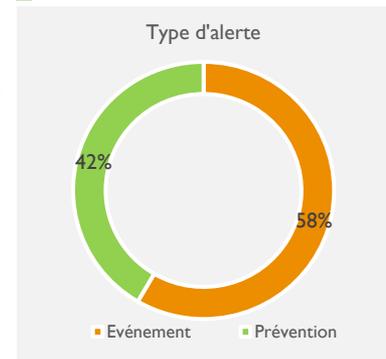
Type d'alerte	Actions entreprises	Résultats	
Événement	Coupe d'arbres	Intermédiation sociale	Délimitation de la zone de ramassage
	Dégâts dans les champs	Intermédiation sociale	Dédommagement des victimes
	Fermeture des frontières aux éleveurs	Partage d'informations aux services étatiques Forum et dialogue social	Alertes sur les risques sont diffusés et préparation des stratégies adaptatives
Prévention	Mouvement massif d'animaux	Partage des informations sur les mouvements	Identification d'un couloir de contournement

La deuxième composante de l'outil de suivi des mouvements de transhumance au Burkina Faso concerne le suivi d'alertes relatives aux mouvements de transhumance sur les régions Est et Sahel. Ces informations sont recueillies auprès d'informateurs clés entre septembre 2019 et février 2020.

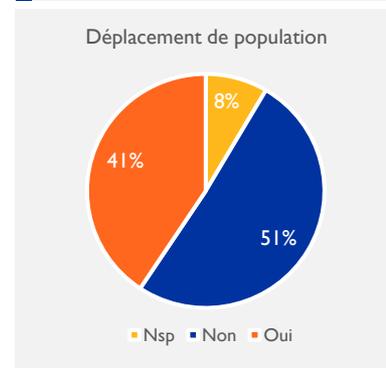
Cette page présente les principales informations obtenues à travers ces alertes. Au total, 101 alertes, dont 59 alertes « événements » (lié à un conflit) et 42 alertes « préventives » (liés à un mouvement de troupeaux ayant le potentiel de créer un conflit) ont été enregistrés.

La région de l'Est a enregistré le plus grand nombre d'alertes « événements » (49%) et peu d'alertes « préventives » 9%. Au Sahel, les alertes reçues sont en majorité des d'alertes préventives 33% et (9%) d'alertes événements.

**TYPE D'ALERTE**



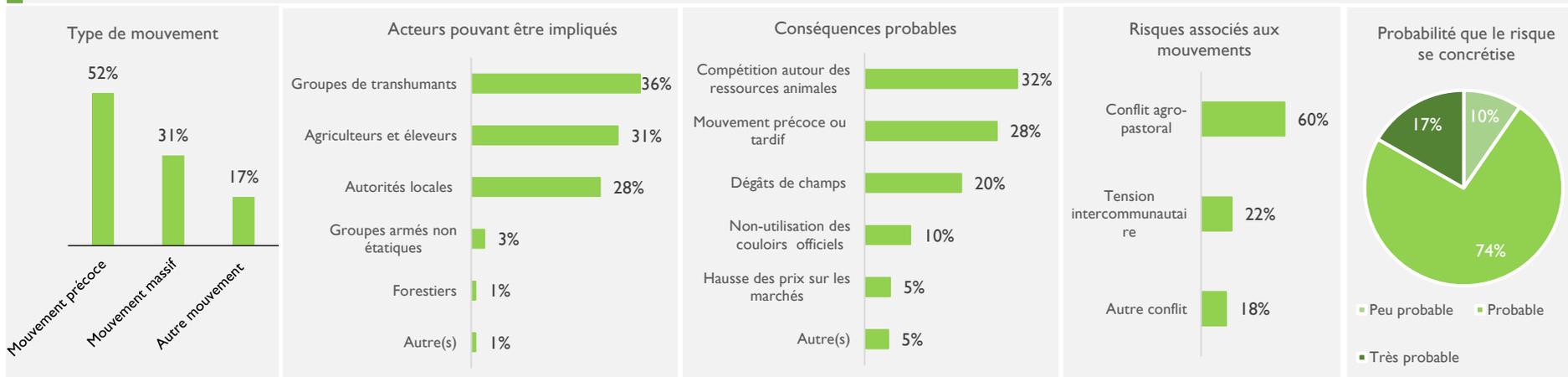
**CONSEQUENCES DES ALERTES**



Les alertes « évènements » reçues sont en majorité des cas de conflit agro-pastoral survenus suite a des dégâts de champs souvent installées dans des zones de pâtures ou sur les pistes de transhumance, des attaques armées et quelques tensions intercommunautaires. De tout les conflits enregistrés seulement (24%) ont été résolu.

Pour ce qui concerne les alertes préventives, des mouvements précoces( 52%) et massif (31%) et autres mouvements (17%) ont été observés. Selon les informateurs clés, ces mouvements peuvent entrainer des compétitions sur les ressources animales, des dégâts de champs, la non-utilisation des couloirs officiels (etc.) et provoquer des conflits agro-pastoraux, des tensions intercommunautaires et autres type de conflits.

**ALERTE PREVENTION**



**ALERTE EVENEMENTS**

